



**L'agriculture de demain  
- un défi pour les  
jeunes agriculteurs**

**Réunion informelle  
des Ministres européens  
de l'Agriculture à  
Luxembourg, 8-10 mai 2005**



Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne



## Préface

La politique agricole commune a évolué profondément au cours des 15 dernières années avec les réformes Mac SHARRY, l'Agenda 2000 et la mid-term review ou réforme FISCHLER pour faire référence au Commissaire qui l'a initiée.

C'est dans ce contexte que je souhaitais approfondir les réflexions sur l'avenir de l'agriculture européenne. Il m'importait d'aborder le sujet sous l'angle de vue des jeunes agriculteurs et d'analyser avec eux les problèmes auxquels ils sont confrontés dans le contexte tant de la politique agricole commune réformée que des attentes et exigences nouvelles de la société vis-à-vis de l'agriculture et de réfléchir ensemble avec les jeunes appelés à prendre la relève comment nous pouvons faire face à ce nouveau contexte et au défi qu'il représente pour eux.

Au cours de la préparation de notre réunion, la Présidence avait élaboré un questionnaire qui portait sur les grands sujets de discussion concernant les jeunes agriculteurs et qu'elle a fait parvenir aux Ministres de l'agriculture et au CEJA. Les principaux résultats sont repris dans le document. Quatre grands volets de questions, partiellement connectés entre eux se sont dégagés et ont été discutés en groupe de travail entre Ministres et jeunes agriculteurs :

- l'accès à l'activité agricole
- l'image de l'agriculture
- la formation, la formation continue et les échanges
- les instruments de la politique agricole commune et les jeunes agriculteurs.

Les discussions nous ont permis de tirer différentes conclusions dont certaines pourront, je l'espère, être intégrées dans la future politique de développement rural soit au niveau de l'Union, soit au niveau des Etats membres.

Je ne voudrais pas manquer à cet endroit de féliciter les représentants du CEJA (Conseil européen des jeunes agriculteurs) pour leur précieux apport à la réunion et les échanges enrichissants que nous avons eus. Je ne peux que les encourager à œuvrer vers la réalisation d'une agriculture européenne compétitive et durable dans toutes les régions de l'Union européenne.

*Fernand Boden  
Président du Conseil  
des Ministres de l'Agriculture de l'U.E.*



## Préface

En 2003, l'Union Européenne a adopté une réforme fondamentale pour l'avenir de l'agriculture européenne. Les modifications apportées à la Politique Agricole Commune visent à lui donner un cadre durable pour répondre aux impératifs économiques, sociaux et environnementaux. La réforme repose sur un nouveau contrat de société entre les agriculteurs et l'ensemble des citoyens européens.

C'est donc tout à fait à propos que la Présidence luxembourgeoise a choisi de consacrer la réunion informelle du Conseil des Ministres qui s'est tenue du 8 au 10 mai 2005 à l'analyse de la place qui sera réservée aux Jeunes agriculteurs dans l'Europe à venir et tout particulièrement dans cette nouvelle Politique Agricole Commune.

En effet, comme dans toutes les activités économiques, l'engagement d'un nombre suffisant de jeunes prêts à relever les défis à venir est une condition indispensable à la prospérité de tous. Ceci est tout particulièrement vrai pour l'activité agricole caractérisée par une partie importante de la population active proche de la retraite et par l'importance des investissements à entreprendre et des savoirs à maîtriser par celui qui décide de s'installer. C'est pourquoi il convient de mettre en oeuvre des mesures assurant la compétitivité agricole sur un plan général ainsi que des mesures spécifiques favorisant l'installation des jeunes agriculteurs.

Toutes les enquêtes d'opinion montrent que les citoyens des Etats membres sont prêts à continuer ce soutien à l'agriculture européenne mais qu'ils mettent des conditions à cela. C'est pour tenir compte de ces attentes que certains nouveaux mécanismes ont été adoptés,

en particulier le découplage des paiements directs, la conditionnalité et la modulation. Cela encouragera une meilleure orientation vers le marché et une compétitivité accrue. Cela assurera un soutien du revenu plus efficace réduisant ainsi les risques, particulièrement importants en période d'installation, et maximisant l'impact des transferts budgétaires. Enfin, cela donnera aux soutiens agricoles une plus grande légitimité.

Alors que nous entrons dans la phase de mise en oeuvre, toutes les parties prenantes, au premier rang desquelles les administrations des Etats membres, se sont engagées à réussir la mise en application de cette réforme. En effet, son succès dépend maintenant d'un usage réfléchi et approprié des possibilités et flexibilités offertes par la réglementation adoptée.

En ce qui concerne les jeunes agriculteurs, plusieurs dispositions sont prévues dans la législation communautaire qui devraient faciliter leur démarrage. Pour les droits à paiements, des dispositions réglementaires spécifiques sont prévues comme la possibilité d'utiliser la réserve nationale afin, notamment, de doter de droits les jeunes agriculteurs entrants. Et cela sans oublier les dispositions en faveur des agriculteurs qui commencent leur activité agricole pendant la période de référence, les mesures en faveur des jeunes qui reprennent l'exploitation familiale, l'exonération de toute taxation sur le transfert en cas de cession à un nouvel agriculteur. Pour ce qui est du respect de la conditionnalité, des financements seront disponibles afin de permettre une mise en conformité avec les standards communautaires nouvellement introduits, en vue d'améliorer la qualité alimentaire et de respecter l'environnement ainsi que le bien-être animal.

De plus, pour compléter l'ensemble cohérent de mesures déjà adoptées dans le contexte de la réforme,

un nouveau cadre pour le développement rural a été proposé et devrait être adopté très prochainement. Il prévoit d'intensifier les mesures d'aides à la formation et de continuer celles liées à l'installation, déjà largement utilisées par certains Etats membres et qui sont plus que jamais nécessaires. Il a été notamment proposé de maintenir à 55 000 € le plafond de soutien à l'installation des jeunes agriculteurs, ce qui montre, en période de contraintes budgétaires fortes, l'engagement politique volontariste de soutenir ceux qui décident de s'installer en agriculture.

Au-delà des soutiens financiers, les jeunes agriculteurs ont également besoin que l'on encourage le développement d'un environnement socio-économique dynamique. En effet, les agriculteurs, qui jouent un rôle crucial dans l'aménagement des espaces ruraux, évoluent dans un cadre parfois difficile allant, suivant les zones, de la dépopulation à une forte pression de l'urbanisation. C'est pourquoi un soutien aux économies rurales, notamment par l'encouragement des services et de la diversification,

est également proposé. Le plein usage de ces mesures devrait permettre aux Etats membres d'augmenter le potentiel des zones rurales qui seront, par là, mieux à même de retenir, voire d'attirer, de nouveaux agriculteurs dans ces zones.

Un effort devra également être consenti dans deux autres domaines dont les jeunes agriculteurs soulignent l'importance : la nécessité de nouer un meilleur dialogue, pour une réelle connaissance mutuelle, entre l'agriculture et la société d'une part, et, d'autre part, celle d'assurer aux jeunes agriculteurs une formation toujours plus approfondie pour leur permettre d'atteindre le niveau requis pour pouvoir jouer pleinement leur rôle d'entrepreneur. Sur ce dernier point, un nouvel outil sera mis à leur disposition avec la nouvelle mesure de conseil proposée.

L'ensemble des mesures déjà décidées dans le cadre de la réforme de la PAC et de celles proposées pour le développement rural, en cours de négociation, donnent à l'agriculture un cadre juridique et économique stable. Elles soutiendront la motivation et encourageront les efforts des jeunes femmes et des jeunes hommes qui ont ou qui vont décider de devenir agriculteurs.

Tout comme l'Union Européenne l'a fait à l'occasion de la réunion informelle du Conseil de Luxembourg, elle se doit de rester à l'écoute des jeunes agriculteurs. La poursuite de ce dialogue permettra de bâtir, avec eux, l'avenir commun de l'agriculture européenne.

*Mariann Fischer Boel  
Commissaire à l'Agriculture*





## Préface

Je remercie très sincèrement Monsieur Fernand Boden, Ministre luxembourgeois de l'agriculture, pour avoir invité les jeunes agriculteurs européens à prendre part activement au conseil informel qui s'est tenu du 8 au 10 mai 2005 au Luxembourg et pour nous avoir donné l'opportunité de discuter de l'agriculture de demain avec 29 ministres européens de l'agriculture.

Un débat sur le futur modèle de l'agriculture en Europe est un débat sur notre futur. Nous espérons et croyons que nos compétences contribueront à garder à l'avenir un modèle agricole diversifié, innovateur, compétitif, multifonctionnel et durable. Nous espérons que nos idées innovatrices pourront créer des emplois en milieu rural et nous ne doutons pas que nos performances permettront aux citoyens européens de prendre conscience des différents rôles de l'agriculture européenne.

Le conseil informel a encouragé un débat parmi les représentants des jeunes agriculteurs au sein de l'UE pour discuter de l'avenir d'un secteur où 52% des exploitations de l'UE-15 appartiennent à des agriculteurs de plus de 55 ans alors que moins de 8% appartiennent à des agriculteurs de moins de 35 ans. A la suite de ce débat, un texte préalablement approuvé à l'unanimité par les membres du CEJA a été présenté dans les

différents groupes de travail. Ainsi les représentants des jeunes agriculteurs qui ont participé aux groupes de travail ont parlé d'une seule voix au nom de 1 million de jeunes agriculteurs.

Ce conseil informel a été un moment unique pour les jeunes agriculteurs européens pour montrer qu'ils croient en un futur pour l'agriculture. Nous sommes conscients qu'être agriculteur signifie un investissement à la fois financier et intellectuel pour développer des idées nouvelles et rentables, mais nous sommes prêts à saisir cette chance.

Cette réunion du conseil informel s'est tenue au moment où le Conseil définissait la politique du développement rural pour 2007-2013; nous avons pu présenter nos idées sur la façon dont l'UE pourrait créer un cadre pour la mise en oeuvre d'un « paquet » pour les jeunes agriculteurs comme une partie intégrée du programme du développement rural pour les années à venir : les jeunes agriculteurs, au travers d'un « plan d'activités », s'engageraient dans le développement d'une entreprise agricole durable et l'administration publique offrirait un nombre d'instruments permettant aux jeunes agriculteurs d'atteindre leurs objectifs à long terme.

Ce conseil a également été l'occasion unique de présenter TELLUS, le matériel pédagogique créé par le CEJA pour les écoles primaires et secondaires de l'UE. TELLUS présente aux jeunes européens les réalités et la diversité de l'agriculture au travers de l'UE. Vous pouvez consulter TELLUS via notre site web ([www.ceja.org](http://www.ceja.org)) et notamment notre nouvelle publication sur l'agriculture des nouveaux Etats membres.

Je remercie vivement l'ensemble des ministres et Mme Mariann Fischer Boel, Commissaire à l'agriculture et au développement rural, pour l'intérêt qu'ils ont montré pour notre travail et nos propositions. J'espère que de telles opportunités de rencontre se représenteront à l'avenir et je souhaite désormais poursuivre notre collaboration afin de concrétiser le résultat de nos discussions en actions.

*Giacomo Ballari  
président du CEJA*



# L'agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs

## Document de réflexion pour la réunion informelle des Ministres de l'Agriculture

à Luxembourg, le 10 mai 2005

---

### Introduction

La politique agricole commune, créée il y a plus de 40 ans, a fait l'objet de nombreuses réformes au cours de son histoire et a souvent été au cœur du débat. Ainsi, en 1997 sous présidence luxembourgeoise, il a été possible d'obtenir l'adhésion de tous les États membres au modèle européen de l'agriculture. Dans ce modèle l'agriculture, en tant que secteur économique, doit être compétitive, durable, multifonctionnelle et répartie sur tout le territoire de l'Union Européenne. Ce modèle a été confirmé lors de la dernière réforme en profondeur de la politique agricole commune de juin 2003 et qui fait suite aux propositions faites par la Commission dans le cadre de la mid-term review de l'agenda 2000. Les raisons qui ont conduit à cette réforme sont :

- le maintien des coûts budgétaires à un niveau acceptable dans une Union élargie à 25 États membres
- la prise en compte des intérêts des consommateurs et des contribuables sans pour autant cesser de soutenir dûment les agriculteurs

- la préservation de l'économie rurale et de l'environnement
- l'adoption d'une position permettant d'aborder en position de force les négociations sur le volet agricole au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les éléments clés de la réforme sont :

- un régime de paiement unique découplé du volume de production, avec toutefois la possibilité pour les États membres de garder en partie les aides directes couplées au volume de production pour certaines productions,
- l'établissement d'un lien entre le régime de paiement unique et le respect des normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé des animaux et des plantes et de bien-être animal
- le maintien des terres agricoles dans des conditions agronomiques et environnementales satisfaisantes (écoconditionnalité),
- la modulation des aides directes en vue de financer des mesures de développement rural supplémentaires
- un mécanisme de discipline financière assurant le maintien des dépenses de la PAC à l'intérieur de strictes limites financières
- et l'extension du champ d'application des instruments de développement rural.

Les réflexions sur le développement futur de la politique agricole sont à mener dans le contexte global des stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

Les principales priorités de l'UE définies dans le cadre de ces stratégies sont l'emploi, la croissance, l'innovation et la durabilité. Dans le cadre du développement durable, il convient de prendre en compte à la fois les aspects social, environnemental et économique liés au développement de l'activité agricole.

Actuellement les grandes lignes des orientations stratégiques pour la politique de développement rural pour les années 2007 à 2013 sont en train d'être définies.

C'est dans ce contexte que la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne veut approfondir les réflexions sur l'avenir de l'agriculture. Aborder le sujet sous l'angle de vue des jeunes agriculteurs et avec eux constitue une manière très pragmatique et prometteuse de le faire, puisque les jeunes qui envisagent ou sont sur le point de choisir la profession d'agriculteur se posent bon nombre de questions sur l'avenir de cette profession et de l'agriculture en général. Les réflexions

menées par les jeunes agriculteurs sont donc de nature à enrichir le débat sur l'aménagement de la politique agricole commune dans les années à venir.

### **La situation des jeunes agriculteurs dans l'Union Européenne**

Les résultats de l'enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles permettent de décrire la situation des exploitations en fonction e.a. de l'âge des exploitants. Les données qui suivent se rapportent aux Etats membres de l'Union Européenne à 25 pour lesquels des données sont actuellement disponibles auprès d'EUROSTAT.

La taille moyenne des exploitations s'élève à 20,7 ha en 2003, soit une augmentation de 12,5% par rapport à 1999/2000.

En 2003, la distribution des exploitations (hors groupements) selon la classe d'âge du chef d'exploitation donne 24,5% d'exploitations avec un chef âgé de moins de 45 ans. Ce pourcentage était légèrement plus élevé en 1999/2000.

En 2003, la taille des exploitations gérées par des chefs d'exploitation âgés de moins de 35 ans était en moyenne de 31,3 ha contre 31,2 ha pour les exploitants âgés entre 35 et 44 ans, 26,5 ha pour les exploitants âgés entre 45 et 54 ans 19,4 ha pour les exploitants âgés entre 55 et 64 ans et 8,2 ha pour les exploitants âgés de 65 ans et plus. On constate que la catégorie d'âge des exploitants de moins de 35 ans figure maintenant en tête pour ce qui est de la surface moyenne par exploitation, alors qu'en 2000 elle ne venait



© EU 2005 / Christophe Olinger



qu'en deuxième position après les exploitants entre 35 et 44 ans. Ceci reflète une restructuration des exploitations plus rapide au moment de la reprise qu'au niveau de l'ensemble des exploitations.

### **Les tendances fortes de l'agriculture européenne de demain**

Suite principalement au progrès technologique, la restructuration se poursuivra en agriculture dans les années à venir avec comme résultat une diminution du nombre total d'exploitations et une augmentation de la taille moyenne des exploitations restantes. Toutefois, parallèlement à la restructuration et à la rationalisation, des efforts sont nécessaires pour réduire les coûts de production à tous les niveaux.

Les progrès auxquels on peut s'attendre sur le plan social ne laisseront pas indifférents les agriculteurs. Seront-ils prêts et à même de réaliser les mêmes progrès sur le plan social ?

L'agriculture devra orienter sa production en fonction des besoins du marché ; il ne sert à rien de produire si on n'est pas en mesure de vendre le fruit de sa production. La production agricole devra donc être conçue et sans cesse adaptée en fonction des besoins des consommateurs. Sont à prendre en compte non seulement les besoins en termes de quantité, mais également les exigences en termes de qualité. Il faudra développer, en collaboration avec le secteur agro-alimentaire, des produits agricoles ou des modes de production nouveaux qui répondent aux besoins en évolution constante des consommateurs.

Les agriculteurs ne pourront plus se contenter seulement de produire des produits agricoles en quantités suffi-

santes et dans la qualité requise, ils devront également s'impliquer davantage dans la communication au sujet de la production agricole et des produits agricoles. L'apport des agriculteurs dans cette communication est essentiel: En informant activement sur leur profession, les modes de production en agriculture et l'agriculture en général, ils pourront contribuer à améliorer l'image de marque de l'agriculture, à rendre possible une prise en compte plus juste et correcte de la production et des produits agricoles et à permettre de lutter contre le phénomène d'aliénation auquel l'agriculture est de plus en plus confronté. Cette communication devra être orientée non seulement vers le monde agricole mais également et surtout vers le monde non-agricole.

Les récentes crises en rapport avec le secteur agro-alimentaire nous montrent qu'il existe des exigences renforcées en matière de sécurité alimentaire de la part des consommateurs. Or, la sécurité alimentaire ne peut être abordée qu'au niveau de la chaîne agroalimentaire considérée dans son ensemble, l'agriculture n'étant qu'un maillon de cette chaîne. Il faudra donc que les agriculteurs, ensemble avec les autres partenaires de la chaîne agroalimentaire et les pouvoirs publics, fassent les efforts nécessaires pour assurer un niveau de sécurité alimentaire élevé et pour communiquer avec les consommateurs au sujet de la sécurité alimentaire et de la santé publique.

Les méthodes de production mises en oeuvre par les agriculteurs sont de plus en plus respectueuses de l'environnement et de la conservation de la nature. D'autre part, il y a une prise de conscience accrue de la population des problèmes liés à l'environnement et au milieu naturel. Il faudra donc qu'un dialogue permanent s'installe entre les agriculteurs et la population non-agricole, notamment à travers les organisations

professionnelles et groupes d'intérêt respectifs, au sujet des problèmes en matière de respect de l'environnement et de la conservation de la nature.

### **Les jeunes agriculteurs, acteurs du développement de l'agriculture de demain**

Ce sont les jeunes agriculteurs qui prendront demain la relève de la génération actuelle des chefs d'entreprise et qui constitueront alors le réseau des forces vives du secteur agricole. Pour que le secteur agricole puisse se développer normalement, il faudra que les exploitants partant à la retraite ou quittant le secteur agricole soient relayés en nombre suffisant par des jeunes agriculteurs capables de gérer efficacement une exploitation agricole. La structure d'âge de la main-d'oeuvre familiale présente actuellement, avec certaines variations selon les Etats membres, un phénomène de vieillissement important, surtout chez les hommes. Cette tendance au vieillissement de la population agricole ne va pas pouvoir être renversée à brève échéance.

Afin de cerner les domaines sur lesquels il convient de cibler les discussions, la Présidence a fait parvenir aux délégations ainsi qu'aux organisations des jeunes agriculteurs regroupés au CEJA, un questionnaire dont l'évaluation est reprise en annexe au présent document.

On peut distinguer quatre grands volets de questions, partiellement connectés entre eux, qui méritent d'être discutés.

#### **1. Accès à l'activité agricole**

Les aspects relatifs à l'accès à l'activité agricole revêtent une grande importance et sont traités actuellement dans le cadre de l'examen de la proposition sur le soutien au développement rural par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (axe de priorité 1 : amélioration de la compétitivité du secteur agricole et forestier ; a) mesures visant l'amélioration du potentiel humain ; mesure ii : installation des jeunes agriculteurs). Ces mesures devront être de nature à permettre la reprise des exploitations agricoles de telle façon que les déficits actuellement constatés au niveau de la structure d'âge des exploitants et de la main-d'oeuvre agricoles puissent être résorbés tout en respectant les exigences accrues en matière de formation et de qualification professionnelles permettant une reprise des exploitations agricoles dans des conditions optimales.



## Questions :

- Comment concilier un nombre élevé de reprises (nécessaires du point de vue de l'équilibre de la structure d'âge des exploitants) avec les exigences en matière de formation, de qualification professionnelle et de dimension économique suffisante des exploitations qui conditionnent la réussite de la reprise ?
- Dans quelle mesure l'encouragement aux jeunes à s'orienter vers le secteur agricole passe-t-il par l'amélioration des conditions de vie de la population et des jeunes en milieu rural ?

### 2. Image de l'agriculture

Les jeunes agriculteurs sont particulièrement concernés par la communication d'une image positive de leur profession et des produits agricoles auprès du monde non agricole. En effet, l'amélioration de la connaissance de l'origine et du mode de production des produits agricoles et une prise de conscience du rôle de l'agriculteur dans le processus de production agricole deviennent de plus en plus une nécessité, alors qu'une majorité de citoyens n'ont pas de contact direct avec le monde agricole et sont à la merci d'autres sources d'information sur les produits alimentaires et les services rendus par l'agriculture à la société. L'image plutôt négative du secteur agricole auprès des consommateurs suite aux actions d'écoulement des excédents de produits agricoles et aux crises successives au cours desquelles la sécurité alimentaire a été mise en cause semble s'améliorer nettement suite aux efforts de redressement réalisés. Il convient dès lors de consolider cette image plus positive de l'agriculture tant vis-à-vis des consommateurs qu'au sein du secteur agricole lui-même.

## Questions :

- Quels sont les acteurs / moyens d'action privilégiés pour développer une image positive de l'agriculture
  - vis-à-vis des consommateurs?
  - vis-à-vis du monde agricole ?
- Y a-t-il un besoin d'information renforcé sur la politique agricole commune auprès des consommateurs?
- Comment peut-on rendre plus visible / fortifier le lien qui existe entre l'agriculture et les produits issus de l'agriculture ?

### 3. Formation, formation continue, échanges

Dans le monde actuel basé de plus en plus sur le savoir, un niveau de formation approprié des jeunes agriculteurs et la capacité d'augmenter le niveau des connaissances acquises s'avèrent de plus en plus indispensables pour assurer la pérennité des exploitations agricoles. Ainsi, à côté de facteurs économiques tels que la taille de l'exploitation et le niveau des revenus extra-agricoles, d'autres facteurs comme l'esprit d'entreprise et surtout le niveau de formation et de qualification du jeune ont une influence positive sur le taux de reprise des exploitations agricoles. Il faut donc se donner les moyens nécessaires pour atteindre un niveau de formation le plus élevé possible des jeunes qui s'orientent vers l'agriculture et ses professions connexes. Les domaines à aborder par l'enseignement agricole sont multiples et concernent en plus de la formation générale les aspects techniques, économiques, environnementaux et de bien-être animal de la production agricole.

La formation initiale des agriculteurs doit être régulièrement complétée et adaptée au moyen de la formation continue.

Les échanges, les stages en exploitation et les mises en réseau comme p.ex. le réseau EUROPEA (Europe de l'enseignement agricole) constituent des moyens puissants pour augmenter le niveau de formation en général et pour combler les lacunes éventuelles au niveau de la formation agricole.

## Questions :

- Comment peut-on développer davantage la formation continue et les échanges en agriculture ?
- Comment peut-on s'assurer que l'enseignement et la recherche agricoles sont en phase avec les réalités économiques et sociales du secteur agricole ?

## 4. Les instruments de la politique agricole commune et les jeunes agriculteurs

Le premier pilier de la politique agricole commune a été réformé récemment avec l'introduction d'un régime de paiement unique indépendant du volume de production et l'établissement d'un lien entre ce régime de paiement unique et le respect de normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire, de santé des animaux et des plantes et de bien-être animal et le maintien des terres agricoles dans des conditions agronomiques et environnementales satisfaisantes.

Par ailleurs les réformes successives depuis le début des années 1990 ont progressivement diminué le soutien à la production par les prix garantis.

Le deuxième pilier de la politique agricole commune qui a trait au développement rural durable est actuellement en train d'être redéfini autour des grands axes que sont l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole et forestier, la gestion du territoire et la diversification des économies rurales et la qualité de vie en zone rurale.

## Questions :

- Quel est l'impact de la nouvelle organisation du premier pilier de la politique agricole commune sur les jeunes agriculteurs ?
- Quels sont les instruments de la politique du développement rural qui sont de nature à encourager et à soutenir spécialement les jeunes agriculteurs ?



## **L'agriculture de demain – undéfi pour les jeunes agriculteurs**

### **-Evaluation-**

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires		
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA	
1	Reprise exploitation						
1.1	Cadre politique communautaire et national	Prévisibilité / Stabilité	😊	😞	Existence d'incertitudes à long terme.	<i>Le problème de l'instabilité est réel. MTR changée en réforme fondamentale de la PAC. Prolongation des intervalles d'élections souhaitée.</i>	
1.2	Cadre législatif	Législation favorable en matière de succession	😊	😊	Considérer : - intérêts des jeunes agriculteurs repreneurs, - conditions proposées aux vieux agriculteurs, - transmission patrimoine / transm. exploitation.		
		Statut de l'exploitation bien réglé	😊	😊		<i>Problèmes surtout, s'il y a plusieurs propriétaires. Statut des conjoints mal réglé.</i>	
1.3	Conseil spécialisé	Disponibilité	😊	😊😊	... d'importance croissante.	<i>Coûts élevés des conseillers qualifiés.</i>	
		Compétence	😊😊	😊	Veiller à ne pas négliger (abandonner) les services de conseil étatiques.		

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
1.4	Terrains agricoles	Prix	☹	☹☹	<p>Prix et disponibilité dépendent fortement d'une région à l'autre. Problèmes surtout dans les régions (péri)-urbaines caractérisées par une forte densité de population. Compétition avec autres secteurs économiques. Assurer une législation favorable en matière de succession.</p>	<p><i>Dans beaucoup de régions, disponibilité limitée et prix très élevés. Prix ne sont pas en relation avec la productivité des sols. Le prix des terres agricoles est artificiellement stimulé par les aides publiques trop évidentes. Pression croissante dû à une perte continue de terrains agricoles au bénéfice de la société : compensations écologiques, terrains à bâtir,...</i></p>
		Disponibilité	☹	☹☹		
1.5	Image de la profession	Image de la profession d'agriculteur dans la société	☹	☹	<p>Dépend fortement de la sécurité alimentaire offerte et de la présence/absence de crises alimentaires. Ecart croissant entre le secteur agricole et la société en générale. Méconnaissance du milieu agricole génère une image négative souvent injustifiée.</p>	<p><i>Profession méconnue, lointaine des réalités citadines. Aides publiques payées nuisent à l'image de l'agriculture. Responsabilité des agriculteurs de communiquer l'image réelle d'une agriculture moderne.</i></p>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
1.6	Economie	Dimension économique suffisante des exploitations agricoles à reprendre			Grandes différences selon régions, degré de spécialisation et orientation technico-économique. Mise en question des systèmes de régulation des marchés (quotas). Coûts de la reprise => nécessité d'une législation favorable.	<i>...soit trop petit, soit trop grand et trop cher...</i>
2	Structure des exploitations agricoles					
2.1	Dimension économique	Dimension économique moyenne des exploitations agricoles est convenable			cf. point 1.6.	<i>difficile de développer la dimension économique dans le rythme nécessité par l'innovation technique en agriculture.</i>
		Possibilité d'accès à des droits de production supplémentaires afin d'augmenter la dimension économique des exploitations			Droits de production achetés trop chers compromettent la rentabilité. Développement ralenti de la structure des exploitations.	<i>Prix d'achat des droits de production trop élevé. Politique tournée vers les jeunes installés nécessaire. Gestion centralisée des droits de production absolument nécessaire, afin de limiter les prix.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
		Encouragement d'initiatives de diversification afin d'augmenter la dimension économique des exploitations agricoles	😊😊	😞	Augmentation de la dimension économique des exploitations à travers les aides du deuxième pilier.	<i>Faire des efforts supplémentaires. Multifonctionnalité accrue pourrait améliorer l'image de l'agriculture dans la société, mais attention à la charge de travail supplémentaire.</i>
2.2	Exploitation familiale	Charge de travail acceptable dans l'exploitation familiale	😊😞	😞	Dépend de la structure et de l'orientation technico-économique des exploitations. Souvent collaboration de tous les membres de la famille nécessaire. Développer services d'aide au remplacement.	<i>La charge de travail est comparable à celle d'autres indépendants, mais le niveau de revenu n'est pas approprié. Souvent les jeunes chefs d'exploitation n'ont pas assez de temps pour leur vie privée, et restent seuls.</i>
2.3	Salariés agricoles	Disponibilité de main-d'œuvre agricole qualifiée	😞	😞😞	Besoin surtout de main d'œuvre saisonnière.	<i>Difficile, surtout en production animale. Cotisations sociales trop élevées.</i>
		Coût de la main-d'œuvre disponible	😞	😞	Coût élevé en général (pas spécifique à l'agriculture). Influence sur la compétitivité des exploitations concernées.	<i>Migration de la population vers les régions urbaines observée.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
2.4	Coopération et groupements d'exploitation	Actuellement la coopération entre exploitations agricoles est déjà pratiquée avec succès	😊	😞	Chefs d'entreprise très réservés dans le passé. Craignent surtout l'abandon de leur indépendance. Gouvernements s'efforcent d'inciter une collaboration plus intense. Nécessité de conseil de gestion spécialisé et efficace afin de réduire la méfiance actuelle (surtout dans les pays de l'est). Disponibilité à la coopération surtout des jeunes agriculteurs. Possibilité de créer des structures croissantes avec un input adapté.	<p><i>Beaucoup de bureaucratisme. Inflexibilité administrative</i></p> <p><i>Beaucoup de malentendus et d'incertitudes dans le milieu agricole, concernant des nouvelles formes d'exploitation. Pas encore rentré dans les mœurs.</i></p> <p><i>Comparaison avec les exploitations coopératives des pays de l'est.</i></p> <p><i>Possibilité de réduire les coûts et d'augmenter la productivité.</i></p> <p><i>Conseil des gestion spécialisé en la matière est nécessaire.</i></p>
		Des exploitations regroupées (fusionnées) existent et fonctionnent bien	😊😞	😞		
		Législation favorable au développement de nouvelles formes d'exploitation	😞	😞		
		Disponibilité des agriculteurs de s'engager dans des nouvelles formes d'exploitation	😊	😞		

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
3	L'agriculture dans la société					
3.1	Médias	L'image de l'agriculture et de la profession d'agriculteur véhiculée par les médias est objective			Image floue et peu recherchée. En absence de scandales, l'agriculture n'est pas à la une des médias.	<i>Manque d'objectivité des médias, qui cherchent le sensationnel : ...crises,... L'image dressée est irréaliste : - profession démodée et romantique, ou : - bio-industrie polluante.</i>
3.2	Communication par les agriculteurs	Disponibilité des agriculteurs de communiquer leur profession au monde non-agricole		 	Surtout du côté des jeunes agriculteurs. L'éducation des enfants est particulièrement importante.	
		Savoir-faire des agriculteurs dans la communication de leur profession au monde non-agricole			Veiller à donner une image positive de l'agriculture => pas seulement communiquer les problèmes. La communication requiert une éducation, qui doit être mis à disposition des agriculteurs.	<i>Niveau de formation des agriculteurs est important. Formation-continue dans la matière est nécessaire. Nécessité aussi, de « former » les consommateurs, afin de comprendre le message de l'agriculture.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
		Utilisation de nouvelles technologies de communication par les agriculteurs	☹	☹	Utilisation par les jeunes agriculteurs, mais plutôt pour s'informer et seulement très peu pour communiquer vers l'extérieur.	<i>Importantes différences entre les EM. En général les jeunes agriculteurs sont fascinés par les nouvelles technologies : utilisation en forte croissance. Mais plutôt utilisation entre eux, que vers l'extérieur.</i>
3.3	Commercialisation de produits agricoles	Engagement personnel suffisant des agriculteurs dans la commercialisation des produits agricoles	☺	☹	Bonnes initiatives existantes, mais restent à développer. Problème de la main d'œuvre nécessaire. En général, la réglementation des marchés par la politique agricole commune ne stimule pas l'esprit d'initiative.	<i>La vente directe permet d'accroître le lien entre producteurs et consommateurs : =&gt; traçabilité, fidélité, .... Mais charge de travail plus élevée.</i>
		Intérêt de l'agriculture au développement de nouveaux produits adaptés au rythme de vie de la société	☺	☺	Industrie de transformation et distribution sont également concernées.	<i>La grande masse est transformée et distribuée par des coopératives, l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution, auxquels revient ainsi une grande responsabilité.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
3.4	Découplage des aides	Le découplage des aides permet d'orienter la production davantage en fonction des besoins du marché	😊😊	😞😞	Possibilités souvent pas encore réalisées par le monde agricole.	<i>Fonctionne seulement en théorie. Conséquences néfastes pour l'agriculture : ⇒ « pré pension des agriculteurs », ⇒ désorganisation des marchés ! Justification de la PAC devient plus difficile.</i>
4	Sécurité alimentaire					
4.1	Agriculteurs	Efforts suffisants de l'agriculture et des agriculteurs afin de garantir des standards de qualité et de traçabilité élevés	😊😊	😊😊	Les critères de la « Cross-Compliance » aideront à diriger l'agriculture dans la bonne direction. Beaucoup de label's de qualité ont pu être introduits avec succès.	<i>Encouragement par les mesures du deuxième pilier de la PAC.</i>
4.2	Consommateurs	Disposition des consommateurs à payer plus cher des aliments garantissant plus de sécurité et de traçabilité	😞	😞😞	Disposition surtout développée en période de scandales.	<i>Pouvoir d'achat des consommateurs limité dans certains EM. Dans l'opinion publique, tous les aliments doivent répondre aux standards élevés, pourquoi donc payer plus, s'il est possible d'acheter le « même » produit à un meilleur prix ?</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
5	Recherche et formation en agriculture					
5.1	Formation initiale	Disponibilité	😊😊	😊		<i>... souvent les jeunes arrêtent la formation trop tôt, pour se consacrer entièrement au travail dans l'exploitation familiale.</i>
		Niveau de formation approprié pour l'installation sur une exploitation agricole	😊😊	😞	Formation théorique en général suffisante, mais souvent l'expérience pratique (stages) est déficiente.	<i>Niveau de formation est en train de s'améliorer... Formation théorique en général suffisante, mais souvent l'expérience pratique (stages) est négligée. Offre de stages très limitée et mal organisée.</i>
5.2	Formation continue	Disponibilité	😊😊	😊		<i>Difficile de motiver les jeunes pour une formation en général facultative.</i>
		Qualité	😊😊	😊		
		Coûts pour l'agriculteur	😊😊	😊	En général subventionnée par l'Etat.	

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
5.3	Recherche et innovation	Résultats utilisables en pratique	😊😊	☹️	Recherche avant tout nécessaire dans le domaine du second pilier (questions environnementales) de la politique agricole commune.	<i>Communication souvent difficile. Une coopération plus intense serait appréciable.</i>
		La collaboration avec l'agriculture de terrain est pratiquée et fonctionne bien	😊😊	☹️		
6	Agriculture et environnement					
6.1	Deuxième pilier de la PAC	Praticabilité des programmes proposés	😊😊	☹️	Informations régulières et conseil de gestion compétent nécessaire afin de promouvoir les programmes souvent complexes. Eviter trop de charges administratives.	<i>Importante charge administrative. Grandes différences entre la praticabilité des programmes proposés. Compensation économique prévue n'est pas toujours suffisante.</i>
		Impact positif des programmes proposés sur le résultat économique des exploitations agricoles	😊😊	😊		<i>Dépend du niveau de la compensation économique proposée. Souvent les délais de paiement sont très importants.</i>
		Influence positive des aides sur la gestion de l'exploitation	😊😊	😊	Encouragement d'une agriculture durable.	<i>Parfois manque de continuité.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
6.2	Découplage des aides	Le découplage entraîne une extensification de l'agriculture, surtout dans les régions moins favorisées, qui profite à l'environnement	😊	😞	En général : effets environnementaux positifs. Eviter une extensification trop poussée dans des régions défavorisées par des mesures du deuxième pilier et les critères « Cross-Compliance ».	<i>Extensification seulement dans les régions sans pression sur le foncier, or ici : danger d'abandon des terrains agricoles.</i>
6.3	Environnement	Respect suffisant des besoins de l'agriculture en matière de législation environnementale	😊	😊	Problèmes surtout en production animale.	<i>Coopération plus intense souhaitée pour le futur. Nécessité de communiquer aux autorités compétentes la « réalité » agricole.</i>
		Disponibilité des autorités compétentes à coopérer avec l'agriculture	😊😊	😞	Bonne, mais trop de bureaucratisme. Communication à améliorer.	<i>Problèmes plutôt « nationaux » qu'« européens ».</i>
6.4	Energies renouvelables	L'agriculture est déjà fortement engagée dans la production d'énergies renouvelables	😞	😞	Peu d'intérêt du côté de la société et des consommateurs.	<i>Surtout au niveau expérimental. Charge administrative très lourde.</i>

N°	Chapitre/Sujet	Discussion	Appréciation moyenne		Commentaires	
			Ministres	CEJA	Ministres	CEJA
		Disponibilité des agriculteurs de s'engager davantage dans la production d'énergies renouvelables.	😊	😊	Recherche d'alternatives pour la production. Nécessité d'offrir des conditions économiques favorables à l'agriculture.	<i>Volonté manifeste, mais question de rentabilité !</i>
		Prix élevé des énergies fossiles assure la profitabilité des énergies renouvelables	😊	😊	Influence de la politique aussi via des mesures fiscales	
		Existence d'un cadre législatif favorable (subventions,...) au développement de la production d'énergies renouvelables	😞	😞		<i>Mérite d'être amélioré, aussi au niveau communautaire.</i>  <i>A terme une rentabilité sans subventions est souhaitable.</i>
		La production d'énergie (renouvelable) permet la diversification et la création de valeur ajoutée dans les régions agricoles	😊	😊		

## Les conclusions des groupes de travail :

Lors de sa réunion informelle du 10 mai 2005, le conseil a axé la discussion relative au sujet de « l'Agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs » sur quatre volets centraux, définis dans le document de réflexion. Ces volets constituaient les sujets de réflexion de quatre groupes de travail. Les conclusions des discussions menées à l'intérieur de ces groupes sont reprises ci-après.

### 1. Accès à l'activité agricole



**Président :**  
**M. Dominique Bussereau**  
**Secrétaire :**  
**M. Serge Medinger**  
**Délégations :**  
**Belgique, DG-Agri, France,**  
**Pays-Bas, SGC**

Il y a une volonté politique d'assurer dans les années à venir un véritable « renouvellement des générations ». Les jeunes agriculteurs prendront demain la relève de la génération actuelle des chefs d'entreprise et devront constituer à l'avenir le réseau des forces vives du secteur agricole.

Il faudra par conséquent un nombre d'installations suffisant et des perspectives d'avenir pour les jeunes agriculteurs.

Ceci passe par la mise en œuvre d'une politique active et intégrée dans trois domaines :

- la formation professionnelle
- l'installation des jeunes agriculteurs et
- l'amélioration du revenu agricole.

### Politique de l'installation et/ou politique de la transmission

Dans l'Union Européenne une politique active de l'installation est menée avec succès depuis de nombreuses années. Cependant, la manière dont les exploitations sont reprises ainsi que le profil des personnes succédant au chef d'exploitation diffèrent fortement au sein des pays de l'UE.

En revanche, pour faciliter l'installation il paraît essentiel de maintenir, d'une part, un cadre réglementaire stable de la PAC tout en allégeant la charge administrative par une confiance à priori accordée aux agriculteurs et d'œuvrer, d'autre part, dans le sens d'une meilleure intégration des réglementations.

L'accès aux facteurs de production doit être facilité en favorisant une démarche entrepreneuriale pour laquelle les jeunes doivent être mieux formés.

Il conviendrait de permettre une mise en œuvre ciblée d'un paquet de mesures d'aides à l'installation (dotation à l'installation, allègement des charges, mesures fiscales), mesures d'accès aux investissements et aux conseils pour aider les exploitations agricoles à évoluer vers des entreprises agricoles compétitives viables et diversifiées, créatrices d'emploi et respectueuses de l'environnement dans des délais compatibles avec la phase d'installation. Certaines de ces mesures pourraient varier selon les Etats membres et les régions.

Des mesures soutenant une mise à la retraite graduelle ou une forme de partenariat entre des exploitants cédants et des jeunes au travers d'une mesure d'aide à l'installation, étalée dans le temps (plus de 5 ans),

faciliteraient aussi l'accès des jeunes agriculteurs aux droits de production et aux biens fonciers.

Les jeunes agriculteurs au sens du règlement communautaire du développement rural (âge et formation) devraient se voir attribuer prioritairement des droits de paiement unique à partir de la réserve.

### **Promouvoir les démarches de diversification et la pluriactivité**

Il y aura d'autant plus de jeunes qui seront attirés par l'agriculture que les perspectives de revenu seront attractives. Pour faciliter cet objectif, il faudra aussi promouvoir les démarches de diversification, les projets innovants, les approches territoriales et la recherche de valeur ajoutée en se fondant sur une meilleure connaissance prospective des marchés. Le regroupement des agriculteurs pour aborder le marché ainsi que le développement de la pluriactivité peuvent constituer une bonne solution.

### **Améliorer les conditions de vie et de travail dans les exploitations agricoles**

L'encouragement des jeunes à s'orienter vers le secteur agricole nécessitera l'amélioration des conditions de vie de la population et en particulier des jeunes en milieu rural.

L'amélioration des conditions de travail et de vie dans les exploitations agricoles pourrait passer par :

- Le développement du travail en commun sous toutes ses formes.
- La mise en œuvre d'une protection sociale agricole équivalente à celle des autres secteurs d'activité.
- La mise en place de mesures particulières pour compenser les contraintes propres au métier d'agriculteur.
- La reconnaissance du statut du conjoint actif dans l'exploitation.



### **Améliorer les conditions de vie dans les territoires ruraux**

Mais au-delà des conditions de travail dans les exploitations, l'attractivité du métier d'agriculteur passe également par les conditions de vie dans les territoires ruraux. Les problématiques ne sont pas spécifiques à l'agriculture et elles peuvent être diverses selon les régions; ce sont celles de l'accès aux services publics (école, santé, transports, infrastructures, ...), de la qualité de la vie sociale qui peut s'y développer et des relations entre agriculteurs et citoyens.

Dans le cadre de la politique du développement rural, il convient de prendre en compte que les agriculteurs représentent le pivot des communautés rurales en termes d'économie, d'héritage social et culturel, de protection du paysage et de l'environnement. Une bonne intégration de l'agriculture dans le monde rural est un facteur de réussite pour chaque région.

## 2. Image de l'agriculture



**Président :**  
**Mrs. Ann-Christin Nykvist**  
**Secrétaire :**  
**Jean-Paul Hoffmann**  
**Délégations :**  
**Bulgarie, Chypre, Grèce,**  
**Irlande, Malte, République**  
**Tchèque, Royaume-Uni,**  
**Suède**

- Il y a une réelle nécessité de changer l'image que les consommateurs et le public en général se font de l'agriculture ; vouloir faire évoluer l'image de l'agriculture est un projet de longue haleine nécessitant un effort soutenu et répété des acteurs qui s'y consacrent.
- Ce projet doit être mené par les agriculteurs eux-mêmes, et plus particulièrement les jeunes agriculteurs, puisqu'il y va de leur avenir.
- L'image de l'agriculture à propager auprès des consommateurs doit être authentique et vraie.
- Une bonne manière de s'adresser au public au sujet de l'agriculture est de commencer à l'école (cf. projet TELLUS élaboré par CEJA).

- Il est important de tirer argument au niveau de la communication des atouts de la production agricole et des produits de l'agriculture européenne que sont une forte différenciation des produits selon leur origine (produits régionaux), selon leur qualité (labels de qualité) et selon les différentes méthodes de production.
- L'innovation portant sur les produits agricoles et les méthodes de production doit être mise en avant dans la communication sur l'image de l'agriculture.
- Une coopération entre les jeunes agriculteurs et d'autres organisations actives au niveau de la société (organisations militant en faveur de la protection de la nature et de l'environnement, organisations de protection des consommateurs, etc.) permet de donner une large assise à l'action de communication sur l'image de l'agriculture;
- Il ne faut pas négliger le rôle important des entreprises de distribution (supermarchés, ...) dans la communication sur l'agriculture à travers les produits alimentaires offerts au consommateur.
- Il convient d'informer les citoyens sur les différentes fonctions que l'agriculture assure: fonction de production de produits alimentaires et de matières premières renouvelables pour l'industrie, mais également rôle de protection de l'environnement, rôle de conservation du paysage, rôle d'acteur économique et social en milieu rural ...
- La communication sur l'image de l'agriculture peut être favorisée sur le plan politique par la simplification des règles de la politique agricole

commune, le soutien au développement rural et des actions en vue du changement des attitudes des autorités à l'égard de l'agriculture.

- Les agriculteurs eux-mêmes peuvent contribuer à améliorer l'image de leur profession en orientant leur production davantage en fonction du marché, en agissant au sein de leurs exploitations en tant qu'entrepreneurs, en renversant le stéréotype de l'agriculteur toujours à la recherche de soutiens financiers supplémentaires.

### 3. Formation, formation continue, échange



© BMWLUF / Laresser

**Président :**  
**M. Josef Pröll**  
**Secrétaire :**  
**M. Gérard Conter**  
**Délégations :**  
**Autriche, Allemagne, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie**

La nécessité d'un cadre politique stable comme condition de base se pose... :

- La PAC offre un cadre politique dans lequel il faudrait intégrer une politique tenant compte davantage de la situation des jeunes agriculteurs
- Vu son importance, il est opportun de prévoir une incorporation de la politique de formation au niveau global (OMC) ainsi qu'au niveau économique (Stratégie de Lisbonne)
  - La situation particulière des jeunes agriculteurs nécessite la prise en considération de leurs besoins spécifiques. Le programme du développement rural constitue une plateforme adéquate pour promouvoir l'entrée professionnelle, créer des possibilités de formation, garantir une prime d'établissement, ...

...tout en tenant compte des aspects suivants :

- L'objectif des réformes doit être une agriculture compétitive et durable. Celle-ci assure la valo-



risation des ressources humaines et constitue l'assise d'une formation professionnelle de haut niveau.

- La formation ne se limite pas aux jeunes, des programmes de formation continue pour adultes sont à prévoir. La formation constitue la clef du succès professionnel.
- En tenant compte de la continuité du processus de formation et de l'aspect pratique, il est recommandé d'intégrer le recours au conseil privé (vulgarisation agricole) dans les programmes de formation.
- Dans l'optique d'un apprentissage mutuel, il convient de créer des réseaux intra-communautaires ayant pour objectif le transfert d'information et l'échange d'expérience en matière de formation professionnelle agricole.
- L'innovation et la créativité dans l'élaboration des programmes sont à prendre en considération.

Elargir le cadre de la formation

- Le Programme de Développement Rural est un cadre approprié pour prévoir des mesures de soutien à la formation agricole.
- La création de plates-formes garantissant un accès aux nouvelles technologies de communication et à la collecte d'informations est un outil indispensable.
- La recherche doit être liée étroitement à la pratique agricole. Cette relation permettrait de tenir compte du potentiel et de la motivation des jeunes agriculteurs.

- L'échange intra-communautaire revête une grande importance. L'échange favorise la motivation, l'apprentissage et le stimulus mutuel. Les mesures à prendre ne devraient pas se limiter à promouvoir l'échange entre agriculteurs, mais s'élargir également au contact entre conseillers et enseignants. La construction d'un réseau d'échange d'entreprises pilotes s'impose.

L'agriculteur de demain devrait être un manager territorial diplômé, possédant des compétences aussi bien dans les domaines des services et de l'entretien du paysage en passant par la production de produits alimentaires de haute qualité. En outre il devrait veiller à la conservation des traditions.

## 4. Les instruments de la politique agricole commune et les jeunes agriculteurs



**Président :**  
**M. Jaime Silva**  
**Secrétaire :**  
**M Marc Kreis**  
**Délégations :**  
**Commission, Croatie, Danemark, Finlande, Lettonie, Luxembourg, Portugal, Slovaquie, Turquie**

La mise en œuvre de la réforme du premier pilier soulève des questions auprès des jeunes agriculteurs; il est trop tôt pour évaluer l'incidence des différentes mesures prévues, d'autant plus que les Etats membres n'ont

pas tous choisis les mêmes modalités d'application; toutefois il ressort du débat que les jeunes agriculteurs apprécient la flexibilité offerte par le découplage, tout en remarquant que cela peut avoir un effet négatif au niveau du coût d'installation (capitalisation des droits), notamment dans les nouveaux Etats membres.

Par ailleurs, la Commission a mis en avant l'existence de la réserve nationale qui pourrait servir à aider les jeunes agriculteurs à s'installer; le choix de donner priorité aux jeunes agriculteurs revient aux Etats membres.

Les jeunes agriculteurs comprennent l'importance de l'éco-conditionnalité comme argument de légitimité du soutien public à l'agriculture; l'enjeu de l'amélioration de l'image de l'agriculture européenne est primordial.

L'importance d'un bon échange d'informations, tant en ce qui concerne l'application de la réforme dans les différents Etats membres qu'entre jeunes agriculteurs a été soulignée.

Il y a un accord général sur l'importance du second pilier pour l'avenir de l'agriculture et du monde rural. La politique de développement rural doit proposer un éventail de mesures cohérentes, qui complètent le premier pilier; cette politique a été identifiée comme cruciale pour certains Etats membres et certaines régions.

Le développement rural doit également intégrer les objectifs de la stratégie de Lisbonne (croissance, emploi, innovation, éducation).

Les jeunes agriculteurs se sont montrés satisfaits de la plupart des propositions qui sont en cours de négociation.

Les jeunes agriculteurs considèrent que le soutien n'est pas uniquement une question financière. Il s'agit de les aider à s'installer, de leur offrir un soutien moral contribuant au changement de mentalités, de leur offrir les conditions et les instruments leur permettant de réussir dans leur entreprise.

La Commission s'est engagée à mettre l'accent sur les jeunes agriculteurs dans l'élaboration de la stratégie pour le développement rural.





## PREPARER AUJOURD'HUI L'AGRICULTURE DE DEMAIN

*A l'occasion du Conseil informel des Ministres de l'agriculture organisé par la Présidence Luxembourgeoise en collaboration avec le CEJA, au Luxembourg les 9 et 10 mai 2005, les délégations ministérielles de l'UE-25 ainsi que la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie ont discuté avec des jeunes agriculteurs des 25 pays mentionnés sur le thème « l'agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs ».*

### La tendance de l'agriculture européenne

L'avenir de l'agriculture est étroitement lié à la capacité de consolider et de préserver le modèle agricole européen ; modèle qui est multifonctionnel, diversifié et intégré au territoire, au travers d'un système d'entreprises agricoles qui sont conscientes de leurs rôles économique, social et environnemental.

La tendance actuelle est dominée par le fait que les entreprises de jeunes agriculteurs sont plus grandes et plus spécialisées que celles des générations plus âgées. Les jeunes agriculteurs doivent restructurer mais aussi se diversifier afin d'augmenter les chances d'avoir des perspectives de revenus à l'avenir. On demande au secteur agricole européen de devenir davantage orienté vers le marché, cependant, comme les préfé-

rences des consommateurs européens changent plus rapidement que les possibilités pour les jeunes agriculteurs de changer les productions agricoles, la réussite pour la jeune génération est conditionnée par les compétences spécifiques des nouveaux entrants – le développement de l'exploitation agricole dépendant des meilleures qualifications des jeunes agriculteurs. C'est donc ce choix individuel qui deviendra l'outil qui permettra d'assurer que le modèle agricole reste vital, viable, intégré et diversifié et que l'agriculture de demain représentera toujours un laboratoire culturel à la disposition de la société. Ce laboratoire est dépositaire d'un héritage inestimable composé de connaissances et de savoir-faire. Les régions rurales européennes continueront de compter sur les agriculteurs qui représentent le pivot des communautés rurales en termes d'économie, d'héritage social et culturel, de protection du paysage et de l'environnement.

### Les jeunes agriculteurs européens doivent s'engager de la manière suivante

L'agriculture doit être INNOVATRICE, non seulement en terme de productions et de produits, mais également dans sa capacité à faire face à de nouveaux défis créés par les changements économiques et sociaux, qui deviennent de plus en plus rapides et mettent l'ensemble du secteur dans une dimension globale.

L'agriculture doit devenir de plus en plus visible et reconnaissable pour l'ensemble de la société. Tous les citoyens européens et pas seulement le secteur agricole doivent être conscients des rôles économique, social et environnemental que jouent les agriculteurs.

L'entreprise agricole doit être compétitive et rentable, comme pour toute activité économique. Le revenu doit être proportionnel à la créativité, aux connaissances et à la compétence que chaque jeune agriculteur doit pouvoir montrer.

L'agriculture de demain peut devenir réelle uniquement si les jeunes agriculteurs d'aujourd'hui peuvent exploiter les opportunités et le potentiel actuels, car seules les jeunes entreprises peuvent interpréter et concrétiser ce processus d'évolution. Un tel processus promeut un secteur agricole jeune et vital intégré au territoire et dans l'économie, qui est capable de garantir des produits de qualité, une bonne gestion de l'environnement et un réel développement des zones rurales.

Les jeunes agriculteurs européens veulent jouer un rôle clef dans la définition de l'agriculture de demain. Nous sommes prêts à offrir notre contribution en terme de compétences entrepreneuriales, de connaissances et de savoir-faire afin de construire un modèle agricole qui répond aux besoins des agriculteurs ainsi qu'aux exigences de l'ensemble de la société.

Nous sommes prêts à commencer de sérieuses discussions sur les nouveaux produits potentiels (dont la biomasse) et les services que les agriculteurs peuvent offrir à la société. Par ailleurs, afin d'aider les plus petites structures agricoles de l'UE, nous avons besoin de redécouvrir la collaboration entre agriculteurs.

Les jeunes agriculteurs européens demandent aux décideurs politiques de travailler ensemble pour mettre en œuvre des politiques permettant de maintenir une agriculture viable partout dans l'UE et de leur permettre de jouer leur rôle stratégique, innovant et fondamental.

### **Politique proposée par les jeunes agriculteurs européens**

Nous pensons que le débat actuel sur le développement rural devrait étudier sérieusement la possibilité de mettre en œuvre un paquet de mesures horizontales pour les jeunes agriculteurs ; ce paquet devrait être une partie intégrante et obligatoire du règlement du développement rural de 2007-2013, pour assurer l'installation et le développement de l'activité à long terme des jeunes agriculteurs et les aider à faire des choix entrepreneuriaux.

Dans un tel paquet sur lequel est construit le « plan d'activités » les jeunes agriculteurs devraient indi-



quer leurs idées pour la reprise d'une exploitation et les ajustements à réaliser pour obtenir des perspectives de revenus raisonnables sans ignorer les normes environnementales et sociales en agriculture. Les jeunes gens qui le souhaitent doivent pouvoir être guidés dans ce processus en ayant accès à des services de conseils et des points d'information sur l'agriculture offrant toutes sortes d'information pour les agriculteurs et les non-agriculteurs. Par ailleurs, le « plan d'activités » devrait donner accès à l'aide à l'installation et assurer l'accès, en priorité au jeune agriculteur, à un nombre de mesures de développement rural directement liées au développement de l'exploitation comme par exemple, des services de formation et de conseil, un soutien à l'investissement, un schéma agri-environnemental etc. Un schéma graduel de retraite anticipée liée à l'installation des jeunes agriculteurs serait également un outil important pour faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre et aux exploitations agricoles.

Le « paquet » doit être un outil qui permettrait de réduire les procédures administratives et l'aide obligatoire à l'installation doit aider le jeune agriculteur à reprendre une exploitation tandis que les autres mesures doivent permettre aux jeunes agriculteurs de restructurer l'entreprise agricole pour la rendre viable et compétitive.

Ce paquet, s'il est bien mis en oeuvre, ne servirait pas seulement à donner plus d'esprit d'entreprise en agriculture mais pourrait devenir un contrat avec la société que chaque jeune agriculteur devrait établir à l'avenir pour recevoir des fonds publics. Sous conditions d'une bonne évaluation ex ante et ex post, ce « plan d'activités » pourrait devenir un outil pour l'administration publique qui permettrait de vérifier que l'argent public est bien dépensé pour assurer une bonne implémentation du modèle agricole européen, ayant pour objectif une

meilleure agriculture au profit de toute la société.

Les idées d'agriculture innovante peuvent facilement être diffusées au sein de l'UE en mettant en oeuvre un programme d'échanges pour les jeunes agriculteurs ; ce programme permettrait à des jeunes agriculteurs ou futurs jeunes agriculteurs (individuellement ou en groupe) de réaliser un voyage d'études pour découvrir les meilleures pratiques agricoles, les idées innovantes, etc. d'autres pays. Un tel programme pourrait ressembler au programme Erasmus mais en étant dédié à la formation professionnelle en agriculture. Ce programme pourrait être coordonné par le CEJA pour assurer la dimension européenne, implémenté par les organisations nationales de jeunes agriculteurs de l'UE, et devrait être éligible comme une partie du cadre européen pour le développement rural.

La manière dont les exploitations sont reprises et le profil des personnes qui reprennent une exploitation diffèrent énormément au sein des pays de l'UE. Pratiquer l'agriculture sur des terres en location est de plus en plus fréquent pour la jeune génération dans tous les pays de l'UE (en 2000, les jeunes agriculteurs âgés de moins de 35 ans (EU-15) possèdent seulement 44% des terres qu'ils utilisent, contre 73% pour les agriculteurs âgés de plus de 55 ans. En ce qui concerne la succession, il y a toujours d'énormes différences entre les États membres à la fois en terme de règles d'héritage mais aussi en terme de traditions (nouvel entrant sans origine agricole, jeunes souhaitant commencer une activité dans un autre pays, etc.). Il serait intéressant que la Commission européenne réalise une étude européenne répertoriant ces traditions liées à l'installation; et identifiant les meilleures pratiques pour les changements de génération ; cette étude pourrait servir d'outil de promotion de l'agriculture auprès des

jeunes, qui pourraient considérer ce secteur comme un métier d'avenir.

Maintenant que la mondialisation concerne également le commerce des produits agricoles, nous avons besoin plus que jamais de règles bien définies au sein de l'OMC qui permettront aux agriculteurs, et en particulier aux jeunes agriculteurs, de profiter d'un bon niveau et d'une bonne qualité de vie. Nous avons besoin d'un cadre pour le modèle de l'agriculture mondiale qui doit permettre un commerce agricole juste respectant les caractéristiques locales, protégeant l'origine des produits et permettant des aides locales qui ne perturbent pas le marché ; ce modèle doit être un outil pour promouvoir l'existence des agriculteurs sur le territoire afin de leur laisser jouer leurs rôles économique, social et environnemental.

Dans la mesure où la production agricole est liée à la nature et en raison de l'augmentation de la circulation des produits agricoles, les jeunes agriculteurs européens

pensent que c'est le bon moment pour développer des outils de management des risques au niveau européen. Les jeunes agriculteurs doivent souvent contracter des prêts importants au cours de la période d'installation ; de plus les jeunes agriculteurs sont en général plus spécialisés que leurs aînés. Tout cela rend les jeunes agriculteurs plus sensibles aux instabilités du marché et aux risques.

La Politique agricole commune (PAC) a été réformée 3 fois au cours des dix dernières années, la dernière fois en 2003/4 quand toutes les aides agricoles ont été découplées (avec des règles d'éco-conditionnalité) et calculées selon des références historiques. Il est nécessaire de s'assurer que les aides du premier pilier de la PAC soient disponibles en priorité pour la jeune génération afin que les futurs agriculteurs puissent obtenir un soutien pour les services qu'ils fournissent à la société et qui ne peuvent pas être rémunérés sur le coût du produit final. Nous demandons à toutes les institutions et aux partenaires sociaux de commencer à réfléchir ensemble à ce que la PAC (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers) devrait ressembler après 2013.

Les jeunes représentent la ressource de l'Union européenne de demain. Les premiers ministres l'ont d'ores et déjà reconnu en donnant une attention particulière aux jeunes et en orientant les politiques vers les jeunes dans le cadre du relancement des objectifs de la stratégie de Lisbonne au cours du sommet de Bruxelles les 22-23 mars 2005. Maintenant, il est temps que les ministres de l'agriculture fassent de même et transposent les priorités spécifiques des jeunes agriculteurs en la matière dans le cadre de la politique agricole et de développement rural.





**Discours de Sylvain Marmier,  
Président du Conseil européen des  
jeunes agriculteurs**

**Conseil informel des  
Ministres de l'Agriculture  
au Luxembourg  
10 mai 2005,  
'l'agriculture de demain –  
un défi pour les jeunes agriculteurs'**

Chers Ministres, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier sincèrement Monsieur Boden pour le choix du thème de discussion de ce conseil informel, ici au Luxembourg : «L'agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs».

Je voudrais également remercier tous les ministres et leurs représentants ainsi que les Commissaires européens qui, par leur présence, montrent l'intérêt qu'ils portent sur ce sujet.

L'Union européenne doit faire face en permanence à de nombreux défis, tels que les négociations de l'OMC, le vote sur la constitution européenne dans les différents Etats membres et les décisions concernant les

perspectives financières pour les années à venir. Tous ces défis influenceront le futur de la politique agricole commune et par conséquent, l'agriculture européenne. C'est pourquoi, les jeunes agriculteurs européens ont initié un dialogue pour réfléchir sur l'agriculture que nous voulons pour demain et les ressources dont nous avons besoin pour mettre en place ce modèle.

Nous pensons que l'Union européenne a besoin d'un secteur agricole fort, intégré au territoire et à l'économie, tout en garantissant la qualité des produits, le respect de l'environnement et le développement des zones rurales.

Le futur modèle agricole européen, qui doit être diversifié, multifonctionnel, rentable et intégré au territoire dépendra beaucoup de nous – la jeune génération. Nos choix individuels feront la différence.

- L'entreprise agricole, comme toute autre activité économique, doit être performante, compétitive et organisée afin de répondre aux défis du commerce agricole mondial. Nous sommes prêts à commencer de sérieuses discussions sur les nouveaux produits tels que la bio-énergie, le tourisme..., et les services que les agriculteurs peuvent offrir à la société.
- Les agriculteurs doivent être innovateurs, dans

un monde en évolution permanente ; les compétences des agriculteurs sont de plus en plus importantes afin de pouvoir développer des perspectives de revenus à long terme.

- La communauté agricole doit devenir davantage visible et reconnaissable pour l'ensemble de la société afin que les citoyens européens soient conscients des rôles économiques, sociaux et environnementaux que jouent les agriculteurs.

Malheureusement, les jeunes agriculteurs doivent faire face à un nombre de difficultés au cours de leur installation et lors de la restructuration de leur exploitation. Ils ont souvent des difficultés de financement. Avec l'augmentation de la taille des exploitations, ce problème devient plus sérieux encore. Les lourdeurs administratives prennent souvent trop d'importance, et les agriculteurs ne peuvent plus se concentrer sur la réalisation d'un planing solide à long terme. Enfin, les changements permanents de la PAC ne facilitent pas les investissements à long terme.

Cette tendance négative peut être inversée car la jeune génération possède souvent les connaissances et l'envie d'investir dans une agriculture innovatrice. Nous avons besoin en particulier :

- D'un solide projet d'installation pour nous aider financièrement, pour nous former et nous guider lors de l'installation et lors des restructurations de nos exploitations.
- De règles pour un commerce juste sur le marché mondial et une politique agricole commune orientée sur le futur, et à long terme. Dans le cadre de la PAC, tous les Etats membres devraient offrir la priorité aux jeunes agriculteurs pour avoir accès aux droits au paiement et aux droits à la production.
- Enfin, l'image de l'agriculture et le dialogue direct entre la communauté agricole et les citoyens influenceront la compréhension des citoyens européens sur les rôles économiques, sociaux et environnementaux des agriculteurs.

Ainsi, je me réjouis du choix des différents groupes de travail prévus aujourd'hui.

J'espère que les débats seront une première étape pour une nouvelle direction pour l'agriculture européenne, donnant priorité aux jeunes agriculteurs. Je conclurai en nous souhaitant un débat riche et constructif.

Je vous remercie pour votre attention.



© EU 2005 / Christophe Olinger







*Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture  
et du Développement rural